

Lundi 12 février 2018

## CONCOURS « NON AU HARCÈLEMENT »

Remise des prix – 15 février 2018

Les prix du concours « Non au harcèlement » seront remis jeudi 15 février au Mémorial de Caen en présence de plus de 150 élèves. Les lauréats seront récompensés pour leurs productions et leur engagement dans la lutte contre le harcèlement et tous les participants au concours seront félicités pour leur investissement.

Ce dispositif a vocation à sensibiliser de manière préventive les élèves aux différents types de harcèlement et leur faire prendre conscience des formes qu'ils peuvent prendre et de leurs impacts.

Le concours « non au harcèlement » s'adresse à tous les élèves de 8 à 18 ans. A travers ce prix, les élèves sont acteurs de la lutte contre les discriminations et contre le harcèlement : ils prennent la parole pour s'exprimer en créant une affiche ou une vidéo qui servira de support de communication au projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

### > IP – RDV au Mémorial, Esplanade Général Eisenhower, Caen

Jeudi 15 février 2018, de 9h30 à 12h00 (amphithéâtre)

Merci de confirmer si vous êtes intéressés par retour de mail à l'adresse [communication@ac-caen.fr](mailto:communication@ac-caen.fr)

### Qu'est-ce que le harcèlement ?

*Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.*